



## La chronique de ...

Les procédures de révision de PLU ne sont pas d'une compréhension facile pour les non-initiés à l'Urbanisme, même pour certains élus, et les rôles des COTECH (Comités techniques) et des COPIL (comités de pilotage) méritent quelques explications :

Le COTECH animé par le Bureau d'études est composé de représentants des services de l'État, du PNR, du CAUE95, des services urbanismes communal et communautaire, du maire et des deux adjoints délégués à l'urbanisme ; il étudie les possibilités de projets pour Asnières sur Oise en considération et respect des lois et règlements en vigueur et des dispositions des documents supra-communaux (schéma directeur de l'Île de France, charte du PNR, PCAET établi par la Communauté de Communes, plan habitat, plan transports... qui s'imposent aux communes. Le COTECH ne prend aucune décision, il prépare la réflexion pour le COPIL.



Le COPIL animé par le Maire et le bureau d'études propose les grandes étapes du futur PLU selon l'éclairage apporté par le COTECH, valide la stratégie en vue de l'approbation définitive par le Conseil Municipal.

Le COPIL est composé de tous les conseillers municipaux, des services de l'État, services urbanisme communautaire et communal, des représentants des divers établissements publics et collectivités territoriales. Les travaux du COPIL sont rendus publics.

Les « Ateliers » réfléchissent sur un thème donné : environnement, équipements sportifs... ; ils réunissent les personnes élues ou non concernées par le thème. Pour être participatif, nous avons créé une adresse mail [concertationplu@aso95.fr](mailto:concertationplu@aso95.fr) afin de recueillir, dans un premier temps les idées, suggestions de tous les administrés, élus, associations. N'hésitez pas à vous faire connaître.

*Henri Poirier, adjoint au maire  
en charge de l'urbanisme et du PLU*

## Hommage à Christine CHOTTEAU



Christine Chotteau, habitante de Noisy-sur-Oise, femme active d'à peine 60 ans, nous a quittés. Avec son mari et ses enfants, elle s'investissait pleinement dans la vie et l'animation de notre village, et plus particulièrement dans l'organisation de la fête médiévale d'Asnières-sur-Oise. Elle repose désormais dans le cimetière de notre village, tout près du théâtre du temps donné pour les autres. A toute sa famille et sa belle-famille, j'adresse mes meilleurs souvenirs de Christine Chotteau et toute ma reconnaissance pour ce qu'elle aura apporté et donné pour notre village.



*Claude Krieguer*

## État civil \*

### NAISSANCES

12/06 - Coleen CHAQUENEAU  
13/06 - Aro SAINT REQUIER

### DÉCÈS

06/06 - Fabien GOUDIN  
07/06 - Karen RAFFY

### MARIAGE

03/06 - Pascal BOUCLY & Christel MUCCI  
24/06 - Maxime BRESTEAUX & Sandy SOUSA  
26/06 - Stéphane GOUGEON & Elisabeth CHAMARD  
03/07 - Sébastien DUMONTIER & Aline MARTINEZ  
03/07 - Michaël HENRION & Carole COMPAGNON

\* en fonction des autorisations de publication.

## Le billet de la Rédaction

Depuis octobre, nous vous proposons un nouveau format de notre journal d'informations municipales présentant les actualités du mois, l'acTU. Nous aimerions connaître votre avis à propos de ce format. Scannez le QR code pour répondre au sondage.



Scannez !



Restez informés grâce à votre magazine mensuel d'informations municipales. Vous y découvrirez les actualités des mois de juillet et août, ainsi que la chronique de Henri Poirier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du PLU.

Très bonne lecture !

*Nous aimerions connaître votre avis à propos du format de l'acTU, scannez le QR code pour répondre au sondage !*

Document(s)

[L'acTU n°114 - Le Trait d'Union des mois de juillet et août 2021](#)

Liens utiles

[Lire en ligne sur Calaméo](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

- [Twitter](#)